



# Guerlesqu'Infos

## Bulletin municipal

Numéro 12 - 5 Février 2021

### Point sur la situation financière de la commune



La décision a été prise, vu le contexte sanitaire, de ne pas présenter les vœux, ni à la population, ni à l'EHPAD. L'intérêt d'une cérémonie des vœux est d'échanger, ce n'est pas juste le Maire

qui fait un discours. C'est un moment de lien social, de fraternité et de convivialité. Je ne pense pas qu'un message vidéo puisse remplacer cela. Les Guerlesquinois, les associations, les élus ont reçu les vœux du Maire par courrier, soit plus de 1 500 cartes.

Nous avons tous souffert de cette longue pandémie qui se poursuit encore en ce début d'année. Je pense à tous nos administrés, aux élèves, aux étudiants, aux petits commerces qui ont fermé, aux restaurants et cafetiers qui ne savent pas à ce jour quand ils pourront rouvrir, à toutes les associations qui ont dû suspendre leurs activités.

Cela met à rude épreuve notre économie, c'est certain, mais aussi la vie sociale dans notre commune.

Le CCAS joue un rôle important en accompagnant de manière régulière les personnes les plus fragiles et les plus démunies.

Nous avons réussi à maintenir l'activité et le bon fonctionnement des services publics.

Les prochains mois seront encore difficiles, parfois compliqués pour beaucoup d'entre nous, mais il faut regarder devant nous et espérer retrouver bientôt plus de sérénité dans nos vies, mais aussi nos liens sociaux et familiaux.

La nouvelle équipe municipale retrouve une situation financière difficile.

Au 31 Décembre 2019, le **montant des prêts** étaient de 2 353 415 € avec un remboursement annuel de 209 889 €.

La difficulté financière actuelle que nous rencontrons au niveau de la trésorerie est liée à la construction de la salle omnisports en cours dont le coût total est de 4 041 521,75 €.

La commune de Guerlesquin est maître d'ouvrage ; elle joue le rôle de financeur et avance les fonds à la SAFI (Société d'Aménagement du Finistère), le maître d'œuvre qui suit le chantier et règle les entreprises.

Depuis Juillet dernier, nous nous attachons par tous les moyens à obtenir le versement des subventions au plus vite, comme nous nous étions engagés dans notre programme et à négocier un emprunt de 1 600 000 € afin de faire face aux factures de la salle omnisports.

Au vu des difficultés rencontrées au niveau de la trésorerie, nous avons rencontré le Sous-Préfet, Gilbert MANCIET, le 27 Octobre pour débloquer la situation.

Nous avons obtenu une partie des subventions au niveau du Conseil Départemental, soit 677 682 € sur 2020.

Notre premier objectif est de terminer la salle omnisports dont les enjeux sont vitaux pour notre commune, à la fois pour le maintien du collège et de notre population dans une zone rurale déjà mise à mal.

Nous avons également deux écoles primaires et des associations sportives de plus de 500 membres. Tout cela participe fortement au dynamisme de notre territoire rural que nous souhaitons maintenir.

Nous avons rencontré la Banque des Territoires le mardi 21 Janvier pour solliciter un emprunt de 1 600 000 € sur une durée de 40 ans.

Le dossier sera finalisé début Février et passera en commission entre Février et Mars.

Tout ceci n'est pas sans conséquences sur les projets en attente. Mais vous le savez, pour obtenir les aides, c'est incontournable, la commune doit régler toutes les dépenses.

Aussi, il est impossible financièrement de réaliser les travaux de revitalisation prévus : liaison centre-ville/centre commercial, traitement de l'entrée de ville, de la place du Présidial et de la place du Martray et abords, les travaux des maisons Kernec et Collober.

Les gros investissements vont être suspendus en attendant de retrouver des capacités financières saines en faisant des économies de fonctionnement. Nous ne souhaitons pas augmenter les taxes pour nos administrés.

Tous les partenaires : Conseil Régional de Bretagne, le Préfet de Région, le Conseil Départemental du Finistère, l'EPF de Bretagne, Finistère Habitat, Morlaix Communauté et la Sous-Préfecture sont bien entendu informés de la situation.

Éric CLOAREC

# Bilan 2020 et perspectives 2021

## Les travaux réalisés et dossiers menés au cours de l'année 2020

- Réalisation de la numérotation des maisons en campagne.
- L'ALSH, Accueil de Loisirs Sans Hébergement du mercredi à l'école du Roudour, suspendu en Février 2020, a été rétabli. Il fonctionne bien, y compris lors des vacances scolaires.
- Des travaux d'enrobés ont été effectués par l'entreprise Eurovia.
- Aménagement de l'entrée de ville Route de Plougras.
- Installation de bancs rues Morice du Parc et Hent ar Stoup.
- Changement des menuiseries des vestiaires du stade de Keravel.
- Réparations sur les toitures de la salle du Conseil et des Halles.
- Mise en place de la signalisation « zone 30 » au sol en centre-ville.

### Les travaux en régie :

- Élagage des arbres.
- Pose de dalles podotactiles devant les passages piétons.
- Remplacement d'une partie des panneaux directionnels et de lieux-dits.

• Aménagement d'allées sablées au Champ de Bataille, autour de l'église et de trottoirs sablés en entrées de ville.

### École

- Achat de matériel informatique scolaire.
- Mise en place de cours d'initiation à la langue bretonne à l'année pour deux classes.

### CCAS

- Banque Alimentaire : le nombre de bénéficiaires en 2020 est de 42.
- Réalisation de masques en tissu pour la population et les enfants des écoles.

### Bilan de l'urbanisme 2020

- 7 permis de construire (3 pour maisons d'habitation, 1 pour réhabilitation, 2 pour éoliennes, 1 pour extension de l'EHPAD),
- 34 Déclarations Préalables,
- 1 Permis d'Aménager,
- 71 Certificats d'Urbanisme,
- 35 Déclarations d'Intention d'Aliéner (droit de préemption urbain).

La vente immobilière a été boostée et nous a permis d'accueillir de nouveaux arrivants.

## Les travaux en cours et à venir

- Les travaux sur le réseau d'eau potable de la rue Even Charruel vont débuter le 8 Mars 2021 ; viendra ensuite la rue Even Gwen.
- La fibre optique est en cours d'installation avec la pose de l'armoire Hent Milin Kouez par la société VEZIE de Plabennec et le remplacement de certains poteaux téléphoniques. L'alimentation est prévue pour Avril 2021, s'en suivra la livraison et la commercialisation dans le courant de l'année.

### Les travaux en régie :

- Réalisés début 2021 : nettoyage des trottoirs.
- En projet : installation de toilettes publiques au cimetière et mise en accessibilité des trottoirs.

Nous allons nous attacher au maintien des commerces, des services médicaux, des écoles, des entreprises. Nous allons tout mettre en œuvre pour améliorer la qualité de vie de chacun et rendre notre commune agréable à vivre, attirante pour les familles.

Éric CLOAREC

## Vie communale

### Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable Rue Even Charruel

#### Pourquoi ce chantier ?

Les deux canalisations de distribution d'eau potable en fonte grise (Ø 60 mm) seront remplacées par une canalisation unique en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) de Ø 110 et 180 mm, matériau qui se distingue par une résistance élevée pour une bonne rigidité, ainsi que par une transformation sans complication. La fonte grise est un matériau cassant et occasionne régulièrement des fuites sur l'espace public, particulièrement pendant l'hiver, à cause des écarts de températures.

Les branchements seront également

renouvelés, les compteurs seront sortis du domaine privé et positionnés en trottoir dans des regards adaptés.

#### Intervenants sur le chantier

TPC Ouest est l'entreprise qui réalise le chantier de canalisation.

Morlaix Communauté est le maître d'ouvrage de l'opération et Les Eaux du Ponant en est le maître d'œuvre.

**Planning prévisionnel** (sous réserve d'imprévus rencontrés sur le chantier)

Le début de l'exécution des travaux aura lieu le 8 Mars 2021 pour une durée de 6 semaines, soit une fin de chantier pour le 16 Avril 2021.

#### Coupages d'eau

Des coupures d'eau auront lieu lors de la mise en service des nouveaux équipements (canalisations et branchements). Les riverains concernés seront prévenus.

#### Conditions de circulation

Les travaux sont réalisés sous route barrée, cela permet de faciliter le travail des équipes, en sécurisant le chantier et permet également de diminuer le temps d'intervention. Des déviations seront mises en place en fonction de l'avancée des travaux. L'accès aux riverains sera maintenu.

### Cloches de l'église : Mise à l'arrêt de l'Angélus

Lors du contrôle annuel des cloches de l'église par l'entreprise de campanologie Alain MACÉ, le technicien a constaté un mouvement anormal du

clocher lors du fonctionnement des moteurs de volée des cloches. Un arrêt des cloches est plus prudent en attendant une expertise.

Dans l'attente, un tintement a été programmé en remplacement de l'Angélus.

## Services techniques : Travaux d'élagage d'arbres en ville

Les services techniques vont réaliser à la mi-Février des travaux d'élagage sur les tilleuls des places ar Saout et du Champ de Bataille.

Cette taille n'a pas été effectuée depuis des années. Elle sera réalisée au moignon, dite « en têtard », ce qui

redonnera une nouvelle jeunesse aux arbres. Cela apportera également une nouvelle perspective sur le centre-ville et ses monuments.

Le stationnement sera interdit place ar Saout ainsi qu'aux abords du Champ de Bataille pendant la durée

des travaux afin de faciliter l'évacuation des branches qui seront broyées à l'issue des deux chantiers pour la réalisation de paillage de parterres.

## Mise à disposition d'une salle communale pour le repas des ouvriers

Les services de l'État autorisent les Mairies à mettre à disposition une salle communale aux ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics pour effectuer leur pause déjeuner en cette période hivernale où les conditions météorologiques sont difficilement supportables.

Depuis le lundi 18 Janvier, la Mairie de Guerlesquin propose aux entreprises, en priorité celles du BTP, d'ouvrir la salle des aînés à l'espace de Porz ar Gozh Ker du lundi au vendredi de

11h30 à 14h, dans la limite de 9 personnes à la fois.

Un élu est présent afin d'accueillir les salariés et d'assurer le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières. Un registre des personnes présentes est à remplir sur place dans un souci de traçabilité.

Les entreprises intéressées par le dispositif doivent au préalable contacter la Mairie au 02.98.72.81.79 pour réserver la salle et inscrire leurs salariés. Cette mise à disposition

gratuite implique la signature d'une convention entre la Mairie et l'entreprise.

Les salariés des petites entreprises du bâtiment peuvent ainsi déjeuner à l'abri et au chaud ; un four micro-ondes est à disposition afin de réchauffer leurs plats.

Ce dispositif prendra fin avec la réouverture des restaurants guerlesquinois.

## Ouverture du centre de loisirs pendant les vacances de Février

Pendant les vacances scolaires de Février, le centre de loisirs, en lien avec l'ULAMIR, accueillera les enfants de 3 à 12 ans dans les locaux de la garderie du Roudour pendant les deux semaines des vacances, **du 22 Février au 5 Mars 2021, de 9h à 17h30**, avec une possibilité d'accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h30.

Les enfants pourront être inscrits à la journée, à la demi-journée avec repas ou à la demi-journée sans repas. Les tarifs sont fonction, selon votre situation, du Quotient Familial de la CAF ou du tarif de la MSA. Un tarif spécifique pour les extérieurs a été établi.

Le programme d'activités est en cours d'élaboration par les animatrices de

l'ULAMIR. Il sera prochainement disponible en Mairie.

N'hésitez pas à demander la fiche d'inscription à remplir en cas de première utilisation du service.

Un protocole sanitaire sera mis en place pour l'accueil des enfants.

*Nous vous invitons à inscrire vos enfants en Mairie dès à présent.*

## Vie scolaire

### Collège Roz Avel : À la conquête de Mars !

Dans le cadre de l'atterrissage de la sonde « Perseverance » sur Mars le 18 Février prochain à 21h30 (heure française), les élèves de 5<sup>ème</sup> du collège Roz Avel participent à un concours lancé par un collectif de professeurs de physique-chimie sur Twitter « Un œuf sur Mars ».

Il s'agit d'un concours ouvert à tous les niveaux scolaires, des élèves de primaire à la terminale.

Les participants doivent créer un atterrisseur pour permettre à un œuf (cru) lâché d'une hauteur de 2,50 m d'atterrir intact sur le sol terrestre. L'atterrisseur doit respecter un cahier

des charges : assurer la protection de l'œuf au moment de l'impact, ralentir sa chute et être fait uniquement en matériaux de récupération.

Le défi est lancé et les idées fusent ! Certains élèves proposent déjà des créations très abouties (concours ouvert jusqu'au 14 Mars 2021).

De nombreux lots sont à gagner : un kit météorologie, des jeux sur le système solaire, des lampes décoratives de la galaxie, de la Terre ou de la Lune et même une authentique météorite !

Tous espèrent vivement que leur œuvre soit récompensée.



### Bar-tabac PÈNE : Nouveau service « le paiement de proximité »

Le bar-tabac Agnès PÈNE a été sélectionné comme point de vente du nouveau service de la Direction Générale des Finances Publiques, « le paiement de proximité », dans le cadre d'un partenariat avec le réseau des buralistes. Celui-ci vise à proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de

cantine, de crèche, d'hôpital...). Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire. Il s'agit pour les buralistes d'une opportunité d'accueillir de nouveaux clients dans le cadre de la transformation du réseau qui doit innover et s'adapter à l'évolution de la société. Agnès et Michèle ont suivi une forma-

tion pour assurer un service 100 % sécurisé. Elles n'ont aucunement connaissance de l'objet et du contenu des transactions réalisées.



### Aurélien LE ROY : Meilleur apprenti de France

Après avoir obtenu en 2020 les médailles d'or départementales et régionales, Aurélien LE ROY de Guerlesquin vient d'accéder à la récompense nationale en obtenant la médaille d'or au concours « l'un des meilleurs apprentis de France 2020 », pour la section « Monteur Installateur Sanitaire ». Il a présenté une maquette, avec plomberie, ventilation et mobilier sanitaire. La remise de la

médaille se déroulera au cours d'une cérémonie officielle à la Sorbonne à Paris.

Après avoir obtenu un CAP « Installateur sanitaires » l'an dernier, Aurélien a choisi de poursuivre ses études par un CAP « Installateur thermique » au CFA de Plérin. Il est en apprentissage dans l'entreprise guerlesquinoise de plomberie-chauffagerie Ludovic LE BRUN.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.



## Culture

### Bibliothèque Municipale : Catalogue en ligne

La bibliothèque municipale de Guerlesquin offre un nouveau service : un catalogue de ses ouvrages consultable en ligne à partir du site :

<https://bibliotheque.guerlesquin.bzh>

Toute personne pourra avoir connaissance, à compter de la semaine prochaine, du stock de livres et ouvrages disponibles au prêt, ainsi

que toutes les informations pratiques et actualités (horaires d'ouverture, coordonnées...) et les nouvelles acquisitions répertoriées dans une rubrique dédiée.

Les adhérents se verront attribuer personnellement une notice d'utilisation avec un identifiant et mot de passe qui leur permettra de réserver

des livres directement auprès de la responsable de la bibliothèque, Françoise NORMAND. Ils seront avertis par retour de mail de la disponibilité du titre souhaité et du délai de mise à disposition (21 jours).

## Tourisme

### L'Office de Tourisme communautaire Baie de Morlaix recrute

Rejoignez l'équipe des offices de tourisme de la Baie de Morlaix pour la saison 2021 :

- **Conseillers (es) en séjour touristique saisonnier (H/F)**. Les agents d'accueil saisonniers assurent, en renfort du personnel permanent, l'accueil et l'information des visiteurs en office de tourisme. Postes disponibles sur Carantec, Locquirec, Morlaix,

Guerlesquin et St Thégonnec.

- **Conseillers (es) en séjour / guides touristiques saisonniers (H/F)**. Guidage et accueil en Offices de Tourisme et Points I.
- **Conseillers (es) en séjour « hors les murs » saisonniers (H/F)**. Accueil « hors les murs » et diffusion de la documentation sur le territoire Baie de Morlaix - Monts d'Arrée.

Le détail des missions, les profils et compétences recherchés se trouvent sur le site de la Baie de Morlaix : <https://www.baiedemorlaix.bzh/fr/espace-pro/>

Les candidatures sont à adresser au plus vite par mail uniquement à Pascale QUÉRÉ : [pqb@tourismemorlaix.bzh](mailto:pqb@tourismemorlaix.bzh). Faire référence au poste et indiquer vos disponibilités.

## Influenza aviaire : Registre des détenteurs de basse-cour

La France est confrontée à un épisode d'influenza aviaire depuis la mi-Novembre. Le virus en cause atteint uniquement les oiseaux ; il n'est pas transmissible à l'homme.

La Bretagne est située dans un couloir de migration d'oiseaux sauvages. Les élevages de notre région, comme les oiseaux de basse-cour sont donc particulièrement exposés au risque de contamination.

La Préfecture du Finistère demande aux particuliers détenteurs de volailles et autres oiseaux d'enfermer les

volailles ou oiseaux ou d'installer un filet de protection au-dessus de leur enclos - mesure obligatoire qui ne peut faire l'objet de dérogation, de surveiller la santé de leurs oiseaux et de signaler toute mortalité anormale à un vétérinaire.

Par ailleurs, les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur **sont tenus de se déclarer auprès de leur Mairie** via le site « Mes démarches » ou le formulaire Cerfa 15472\*02 que vous trouverez sur

internet ou au guichet de la Mairie.

La Mairie doit tenir à jour un registre des détenteurs d'oiseaux sur la commune, qui doit être à la disposition des services vétérinaires en cas de besoin.

Enfin, la découverte de cadavres d'oiseaux sauvages doit être signalée à l'Office français de la biodiversité du Finistère au 02.98.82.69.24 ou par mail à l'adresse : [sd29@ofb.gouv.fr](mailto:sd29@ofb.gouv.fr) ou à la Fédération de chasse du Finistère au 02.98.95.85.35.

## RTE : Travaux d'élagage sur la ligne Guerlesquin-Lannion

Il est porté à connaissance des habitants que des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 63 000 Volts Guerlesquin-Lannion vont être entrepris sur le territoire de la commune au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

L'exécution de ces travaux a été

confiée par RTE à l'entreprise :

MSV - ZI La Belle Alouette - 56120 JOSSELIN.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent

s'adresser au représentant de l'entreprise au 07.87.67.36.27.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux au 07.62.19.09.42.

## ÉNEDIS vous informe : Coupure d'électricité

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Énedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité :

**Lundi 22 Février, de 8h45 à 11h45** dans les secteurs suivants : Route de

Plougras, 6 et 10 Rue de la Résidence, lotissement ar Roudour, 16 Park ar Beleg, 48 Rue Even Gwen, 5 et 18 Park ar Beleg, Rue de Kernamann et Tro Guic.

Les particuliers et professionnels de la commune touchés par la coupure ont

été directement informés.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, Énedis recommande de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

## Héol, agence locale de l'énergie du Pays de Morlaix vous informe

L'association Héol, qui offre un conseil neutre et gratuit sur l'énergie dans le logement pour les professionnels et les particuliers vous informe.

Les locaux de Morlaix sont inaccessibles depuis le 21 Octobre 2020, dû à un bâtiment voisin qui menace de s'effondrer. Les employés d'Héol maintiennent leur activité en télétravail mais ne peuvent plus assurer actuellement de rendez-vous physiques. L'association est en cours d'achat de nouveaux locaux, l'agence communiquera lorsque l'installation sera effective.

La ligne téléphonique : **02.98.15.18.08** est toujours active mais elle est très

vite saturée. À ce jour, un seul salarié conseille les 127 000 habitants du Pays de Morlaix ! Pour faciliter la gestion des demandes, il est demandé aux particuliers de privilégier une demande via le formulaire contact sur le site internet :

[www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org).

Les particuliers doivent se munir de leur avis d'imposition lorsqu'ils contactent l'association afin de pouvoir renseigner certaines informations, notamment le revenu fiscal de référence, demandées par la Région Bretagne et l'ADEME depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021. Les informations recueillies ne sont en aucun cas utilisées à

des fins commerciales.

Afin de consolider ses effectifs, Héol recrute :

- Un conseiller info énergie pour renseigner les particuliers dans leurs projets de rénovation thermique, construction, énergies renouvelables, etc...
  - Un conseiller en énergie partagé pour accompagner les collectivités dans la maîtrise des consommations d'énergie et mettre en œuvre des actions de transition énergétique.
- Les offres d'emplois sont disponibles sur le site internet d'Héol.

## Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Christiane DUGAY, du vendredi 5 au lundi 8 Février
- Éric LE SCANFF, du vendredi 12 au lundi 15 Février
- Annick LE GALL, du vendredi 19 au lundi 22 Février
- Édouard TROLÈS, du vendredi 26 au lundi 1<sup>er</sup> Mars

**L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.**

## État civil

### Décès

**9 Janvier** : Louise LE BRAS veuve BROUSSEAU - Résidence du Guic

**27 Janvier** : Jeanne LUCAS veuve LE FERS - Résidence du Guic

## Mise en garde sur le démarchage abusif

Une administrée de Guerlesquin a subi un démarchage commercial abusif d'une entreprise de vente de matériel d'économies d'énergie. Suite à un premier contact téléphonique, elle demande à son interlocuteur à recevoir de la documentation. On lui demande alors de rappeler le standard en renseignant un code à 6 chiffres que l'on vient de lui communiquer. La personne s'exécute, renseigne le code et réitère sa demande de documentation. Quelques jours plus tard, elle reçoit le matériel accompagné d'un bon de commande contenant ses coordonnées bancaires qu'elle n'a jamais transmises. Le code donné par téléphone valait de signature électronique, mais le représentant de la société s'est bien gardé de l'en informer. Entre temps, son relevé de compte fait déjà état d'un premier prélèvement mensuel. Malgré des difficultés pour joindre l'entreprise afin de demander l'annulation de sa commande, elle parvient à obtenir la résiliation du contrat et le remboursement du prélèvement. Aussi, montrez-vous très prudent si vous vous trouvez dans une situation similaire.

## Numéros utiles

**Centre médical** : 02.98.72.81.45

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 17

**Pharmacie de Guerlesquin** : 02.98.72.87.89

**Pharmacie de garde** : 3237 (0,34€ TTC / mn)  
et affichage en pharmacie

**Cabinet infirmier MOY** : 02.98.72.86.74

**Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS** :

02.98.72.80.26

**ADMR Région de Morlaix** : 02.98.72.83.08

**Résidence du Guic** : 02.98.72.82.49

**Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE**

**BEC** : 02.98.72.92.32

**Diététicienne Céline ASSELIN** :

06.46.62.30.83

**Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL** :

06.50.20.56.15

**Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL** :

02.98.99.93.37

**Orthophoniste Marie BOURVEN** :

06.89.67.01.18

**Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN -**

**DAGORNE - CUEFF** : 02.98.72.88.63

**Cabinet vétérinaire CHAMBON** :

02.98.72.87.33

**La Poste** : 36 31

**Suez urgences (7j/7)** : 0 977 401 116

**EDF dépannage clients** : 09 726 750 29

**Orange dépannage clients** : 3900

## L'agenda

**Samedi 6 Février, de 9h à 12h**

Permanence de Christiane DUGAY

Adjointe au Maire

Mairie

**Lundi 8 Février, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Samedi 13 Février, de 9h à 12h**

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire

Mairie

**Lundi 15 Février, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Judi 18 Février, à 9h**

Permanence Mission Locale,  
sur rendez-vous au 02.98.15.15.50

Mairie

**Samedi 20 Février, de 9h à 12h**

Permanence d'Annick LE GALL

Adjointe au Maire

Mairie

**Du lundi 22 Février**

**au vendredi 5 Mars**

Ouverture du centre de loisirs

Inscriptions en Mairie (Voir page 3)

**Lundi 22 Février, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Judi 25 Février, à 18h**

Conseil Municipal

Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

**Samedi 27 Février, de 9h à 12h**

Permanence d'Édouard TROLÈS

Adjoint au Maire

Mairie

**Lundi 1<sup>er</sup> Mars, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Samedi 6 Mars, de 9h à 12h**

Permanence d'Éric CLOAREC

Maire

Mairie

**Lundi 8 Mars**

Démarrage des travaux sur le  
réseau eau potable

(voir page 2)

**de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Mardi 9 Mars, de 9h à 12h**

Permanence d'André INIZAN,

Assistant social,

sur rendez-vous au 02.98.88.99.90

Mairie